

# COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE  
DE COLLOMBEY-MURAZ

1:2007

[www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)

## SOMMAIRE

|       |  |
|-------|--|
| 2-4   | <b>AUTORITÉS</b><br>Résumé des décisions<br>du Conseil municipal<br>Nouveaux employés<br>communaux   |
| 4     | <b>DIVERS</b><br>Concours «balcons fleuris»<br>Fête nationale – Invitation   |
| 5-7   | <b>INTERVIEW</b><br>Nos élus au<br>Parlement cantonal  |
| 8-10  | <b>ÉCONOMIE</b><br>Le secteur de la construction<br>à Collombey-Muraz  |
| 10    | <b>DIVERS</b><br>Nonagénaire 2006<br>La bougeotte: ça remarque!  |
| 11    | <b>SOCIÉTÉS LOCALES</b><br>La Scola d'Illarsaz   |
| 12/13 | <b>PIHL</b><br>Présentation de la Police<br>intercommunale du Haut-Lac   |
| 13-16 | <b>ÉCOLE ET FORMATION</b><br>Rentrée 2007/2008<br>Nouveautés 2007/2008<br>La médiation par les pairs<br>sera introduite au cycle<br>d'orientation<br>Calendrier 2007/2008<br>Un bien joli conte de Noël...<br>Peintre en bâtiment<br>Une profession au féminin?... |
| 17    | <b>LUNABUS</b><br>Monthey - St-Gingolph  |
| 18/19 | <b>VIE LOCALE</b><br>Entretien avec Olivier Galletti<br>Nouvel architecte cantonal   |
| 19/20 | <b>PAROISSE</b><br>1706 - 2006<br>Trois siècles d'édifices<br>religieux  |
| 20    | «Je pars»<br>Poème de Bernard Dubuis   |
| 21    | <b>CULTURE</b><br>Collombey-Muraz s'expose<br>au Musée historique<br>du Chabais  |
| 22/23 | <b>BIBLIOTHÈQUE</b><br>Brèves nouvelles  |
| 24    | <b>L'ÉCHO DES PICS-BOIS</b><br>Plantation d'arbres par les<br>élèves des 6es primaires<br>de Collombey-Muraz   |

## ÉDITORIAL



par Florian Garnier  
conseiller municipal

### Collombey-Muraz, préparons ensemble ton avenir!

«Une commune aux innombrables facettes, une commune qui grandit, une commune qui mue...»

Aujourd'hui le poids de nos décisions prend de plus en plus une place déterminante pour notre avenir, pour le futur de notre si belle commune. C'est pour cela qu'il est primordial d'en connaître les effets et les impacts à terme. Nous devons nous placer de manière à arriver aux objectifs que nous souhaitons pour nous, nos enfants, en tant que villageois de Collombey-Muraz, mais le faisons-nous réellement?

Une commune comptant cinq villages avec, pour chacun d'eux, des spécificités géographiques diverses, des personnes et mentalités d'horizons différents, des problèmes, des priorités spécifiques distinctes. A cela s'ajoute bien évidemment le facteur lié à une évolution rapide de notre environnement avec de nouvelles constructions en nombre faisant passer notre commune d'une taille raisonnable à une taille critique. Critique par le fait que l'infrastructure doit suivre ce flot continu d'arrivées et en maîtriser les effets positivement. Nous devons tout simplement préparer l'avenir... Si cette dernière phrase est simple à prononcer, ce n'est pas le cas dans la pratique. Il faut notamment composer avec des politiques, des personnes et des citoyens qui n'ont certes pas toujours les mêmes visions, logique implacable d'une société libre et plurielle.

Il est important de définir une ligne claire pour l'avenir mais aussi préserver entre chaque citoyen les mêmes droits et permettre ainsi une intégration réussie de chaque habitant de Collombey-Muraz. Nous devons contribuer à un développement réfléchi et durable dans les domaines de la construction, des infrastructures (routes, écoles, loisirs), de l'aménagement du territoire et des services. Mais avant tout, nous devons préserver pour chacun de nos villages leurs spécificités, préserver le calme et la tranquillité des villageois, mettre à disposition des aires de jeux et de détente à nos enfants, à nos familles. En quelque sorte, il est nécessaire de pouvoir concilier l'expansion rurale, l'expansion économique, l'exploitation agricole, le tout en préservant notre région et notre environnement de demain!

Pour arriver à nos objectifs communs, les pistes pourraient être de nous rapprocher encore plus de vous, de trouver des solutions ensemble, de faire de vous nos clients privilégiés et vous offrir des prestations au plus près de vos besoins, vous prendre comme nos partenaires et agir dans ce sens. Nous devons tout simplement être à votre écoute tout en préservant nos intérêts communs, notre commune, notre région.

Nous avons besoin de vous, travaillons ensemble dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt de Collombey-Muraz, pour son avenir, pour notre avenir!

# Résumé des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

## Premier semestre 2007

### Autorisations de construire

Durant le premier semestre 2007, les autorisations de construire suivantes ont été délivrées

| Lieu-dit           | Localité           | Propriétaire                          | Genre de bâtiment  |
|--------------------|--------------------|---------------------------------------|--|
| Plavaux            | Muraz              | Croset Charles                        | changement d'affectation d'une halle et pose de 6 garages préfabriqués |
| Fin-d'Amont        | Muraz              | Goubet Emmanuel                       | villa et cabanon   |
| Entre-Deux-Fossaux | Collombey          | Westgate Investments AG               | agrandissement d'un bâtiment   |
| Montagnier         | Collombey          | RTB Corvaglia Sàrl                    | dessertes et équipement d'un lotissement                               |
| Bovéry             | Collombey-le-Grand | Orange Communication SA               | modification d'un relais de télécommunication mobile                   |
| Fin-Derrey         | Les Neyres         | Probatec Sàrl                         | lotissement de 3 chalets   |
| Fin-d'Avou         | Muraz              | Dubosson Roland                       | transformation d'une grange en logements et construction d'un couvert  |
| Condémine          | Muraz              | Crettenand Mickaël & Hischier Marlène | villa  |
| Neyres             | Les Neyres         | Benz Stéphane                         | chalet   |
| Fin-Derrey         | Les Neyres         | Probatec Sàrl                         | lotissement de 2 chalets   |
| Neyres             | Les Neyres         | Babel Sandrine                        | chalet, couvert à voitures et piscine                                  |
| Fin-d'Amont        | Muraz              | Parvex Nicolas                        | villa  |
| Rottes             | Muraz              | Sanches Cardoso Alcindo               | villa  |
| Riandette          | Les Neyres         | Carrupt Stève                         | chalet et couvert à voitures   |
| Pré-Loup           | Collombey          | Berrut Frères SA                      | halle industrielle   |
| Rosaire            | Illarsaz           | Angst Hans Jörg                       | rural (reconstruction après incendie)                                  |
| Pré-Raye           | Collombey          | Habitat Construction Générale Sàrl    | bâtiment de 12 appartements  |
| Neyres             | Les Neyres         | Vebebit Dusko                         | chalet «A»   |
| Neyres             | Les Neyres         | Vebebit Dusko                         | chalet «B»   |
| La Fin             | Collombey          | Berrut Ivan                           | villa  |
| Carré-d'Amont      | Muraz              | Borgeaud Hippolyte                    | démolition d'un bâtiment   |
| Rottes             | Muraz              | Buttet Yannick                        | villa  |
| Illarsaz           | Illarsaz           | Habitat Construction Générale Sàrl    | bâtiment de 12 appartements avec kiosque, épicerie et tea-room         |

### Affaires courantes et divers

#### Le Conseil municipal

• en application d'acte de fondation pour le Home de Collombey-Muraz, et en confirmant la volonté d'une participation de l'autorité communale à raison de cinq membres, le Conseil municipal nomme le Conseil de fondation jusqu'à la fin de la période 2005-2008 comme suit:

1. Granger Josiane, présidente du conseil de fondation
2. Delaloye Daniel, vice-président du conseil de fondation
3. Cretton Yves, membre du conseil de fondation

4. Parvex Christian, membre du conseil de fondation
  5. Veuthey Jean-Pierre, membre du conseil de fondation
  6. Vincent Remilieux, membre du conseil de fondation
  7. Béatrice Gex Caloz, membre du conseil de fondation
  8. Vincent Donnet, membre du conseil de fondation
  9. Laurent Gavillet, membre du conseil de fondation
- préavis favorablement une demande de la station ornithologique suisse pour l'implantation d'une haie boisée en bordure du canal de Savora. Il s'agit d'un nouveau rideau d'une largeur de 4 m et d'une longueur de 900 m pour remplacer une actuelle surface forestière.

- décide de différentes options d'aménagement du local de fêtes dont la réalisation est envisagée au Bochet.
  - approuve le projet pour le bâtiment public à construire au Bochet, soit un local d'une capacité d'environ 80 places, et décide de la mise à l'enquête publique.
  - adjuge les travaux de construction pour local de fêtes au Bochet.
  - nomme un groupe de travail pour élaborer une avant-étude de locaux d'accueil pour les écoles, en remplacement des locaux provisoires situés au sous-sol de l'école du Corbier.
  - désigne, dans le cadre de l'organisation interne des services, M. Ludovic Moret, responsable de la Step et du service des eaux, en collaboration avec M. Fabrice Ruf. Cette décision est ad interim, sous réserve de la réussite du prochain cours de formation spécifique d'exploitation de Step (prévu en 2008) par M. Moret.
  - accorde une participation financière sous forme d'un don pour la Landsgemeinde des aînés du Valais, qui aura lieu le 24 mai 2007 à Martigny.
  - approuve le programme des manifestations de septembre 2007 à août 2008, tel que retenu lors de la réunion des sociétés du 12 janvier. Ce programme figure sur le site internet.
  - décide l'interdiction de fumer dans l'ensemble des bâtiments publics communaux (bâtiments administratifs, techniques, et locaux fermés à disposition du public), à l'exception de la salle des Perraires pour les lotos organisés jusqu'en août 2008 selon la planification du cartel des sociétés.
- A l'échéance d'août 2008, cette interdiction est automatiquement étendue à toutes les utilisations.
- transfère l'autorisation d'exploiter les établissements La Meunière et les Colombes à Collombey à Mme Anna Mento, à partir du 1er février 2007.
  - enregistre une communication sur la nomination, par le Conseil de fondation, du comité de direction de la résidence Dents-du-Midi à Collombey-le-Grand, soit:
    1. Beat Wüthrich, président du comité de direction
    2. Pascal Berrut, vice-président du comité de direction
    3. Edith Vazquez, membre du comité de direction
    4. Philippe Besse, membre du comité de direction
    5. Florian Garnier, membre du comité de direction
  - accepte l'installation de caissettes pour journaux gratuits le Matin Bleu et 20 minutes. Le Conseil ne cautionne pas le principe de cette distribution. Toutefois, par souci de ne pas créer de disparité par rapport aux communes voisines, il accepte tout de même la mise en place de coffrets à Muraz et à Collombey, tout en relevant le risque d'augmentation des déchets, de propagation sur les rues ou sur les propriétés privées.
  - adjuge les travaux de construction de piste cyclable Monthey/Collombey, en concertation avec la commune de Monthey.
  - enregistre que le site de la Croire figure au chapitre des sites pollués, ce qui implique, en application des dispositions légales, qu'il y ait une investigation historique, ainsi qu'au besoin un cahier des charges pour l'investigation technique nécessaire. Suite à un appel d'offres et après concertation avec le service cantonal, le bureau Fracheboud Sébastien Sàrl Monthey est adjudicataire du mandat pour les investigations.
  - décide, pour l'aménagement du secteur des Rosses, un plan de circulation et de services avec:
    - une organisation avec deux entrées en sens unique depuis la route cantonale secondaire Monthey-Vouvry, et une sortie
    - des routes de 5 m de largeur (3,50 m chaussée et 1,50 m piétons),
    - l'équipement en eau potable et de défense incendie jusqu'au milieu des parcelles,
    - une future station de pompage des eaux usées de façon à les refouler dans la canalisation principale à la hauteur de la rue de la Raffinerie.
  - décide l'adjudication des travaux de curage des chambres des torrents du Pessot et des Glariers à l'entreprise Evéquo SA, ainsi que les travaux forestiers au Triage forestier du Haut-Lac.
  - décide l'autorisation d'exploiter un tea-rom à Collombey au nom de M. Christian Schmid, à l'enseigne de La Boîte-à-Pain en remplacement de la Mandine. Début d'activité: 31 mars 2007 – heures d'ouverture inchangées, à savoir 05 h 30 - 18 h 30.
  - modifie le mode d'exploitation de la piscine des Perraires:
    - en complétant l'équipement de première intervention en cas d'accident, notamment par l'acquisition d'un défibrillateur
    - par l'engagement de M. Fabrice Moret à partir du 1er septembre 2007 en tant que maître nageur.
  - décide pour les besoins scolaires, de la construction de:
    - deux pavillons scolaires modulables à l'étage des pavillons existants au Corbier,
    - deux pavillons scolaires modulables en annexe au bâtiment des classes primaires au Perraires.
  - adjuge les travaux d'étanchéité de la toiture du bâtiment scolaire des Perraires.
  - adjuge les travaux de réfection de la toiture de l'école d'Illarsaz.
  - décide l'acquisition d'une nouvelle balayeuse auprès de la Maison Brandalise SA.
  - décide sur la base d'un rapport d'activités et d'une discussion avec le médiateur social de prolonger le mandat d'une année supplémentaire (juillet 2007/juin 2008) en collaboration avec les communes de la région.
  - décide des autorisations d'exploiter l'établissement L'Envie (anciennement Yukon Café restaurant), et la discothèque V Club (anciennement Yukon Café), par Mme Nadine de Matteis, employée de la société L'Angel SA.

- adjuge les travaux d'appareillage et de génie civil pour la conduite d'eau potable Rovra/Clavelaire à Muraz.
- décide une modification de la sonorisation de la salle polyvalent des Perraires, par une mise à niveau et l'intégration de solutions facilitant l'utilisation.
- accepte les comptes de l'exercice 2006.
- adjuge les travaux de génie civil pour les pavillons scolaires.
- octroie l'aide financière convenue de Fr. 1500.00 par manifestation aux sociétés qui appliquent le label Fiesta.
- décide l'engagement:
  - en tant qu'employé polyvalent, M. Ernest Udriot, domicilié à Collombey
  - en tant que chef technique, M. Abel Udressy, domicilié à Muraz.



M. Ernest Udriot, qui depuis déjà plus d'une année fonctionnait comme employé auxiliaire, a commencé en tant qu'employé communal fixe. Il collabore à la bonne marche du service des travaux et bâtiments en tant que collaborateur polyvalent.



M. Abel Udressy a commencé son activité au 1er mai 2007 en tant que chef technique. Ses principales tâches sont liées à la gestion et l'organisation du service des travaux et bâtiments ainsi qu'à la gestion du domaine public (réseau d'eau potable, réseau d'eaux usées, routes, fouilles, signalisation, éclairage public, etc.).

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ●

## DIVERS

### Concours «balcons fleuris» 2007: inscrivez-vous!

Suite au succès rencontré l'an dernier, le Conseil municipal a décidé de mettre sur pied cette année encore le concours des balcons et parterres fleuris. Il a confié cette tâche à la Commission de l'environnement.

Le concours est ouvert à toutes les personnes inscrites au contrôle de l'habitant de la commune de Collombey-Muraz, lesquelles peuvent s'annoncer à l'administration communale jusqu'au **18 juin 2007**.

Deux catégories sont prévues: façades et parterres fleuris. Les critères de jugement appliqués par le jury sont l'effet décoratif, les moyens utilisés et le soin.

Le jury est composé des personnes suivantes:

- M. Bernard Gay, président du jury
- Mme Brigitte Corminboeuf
- Mme Bernadette Monnard
- Mme Corinne Parvex
- M. Jean-Christophe Carrupt

Les lauréats du concours 2006 sont les suivants:

- Mme Clarisse Marclay, Les Neyres, Collombey
- Mme Rita Fracheboud, Collombey
- Mme Carole Turin, Muraz
- Mme Agnes Morisod, Muraz
- Mme Réane Delseth-Descartes, Illarsaz
- Mme et M. Josiane et Didier Rappaz, Collombey
- Mme et M. Fatima et Konrad Howald, Collombey

Des formulaires d'inscription sont à disposition au bureau communal. N'hésitez pas à prendre part à ce concours!

## FÊTE NATIONALE INVITATION

### Le mercredi 1er août 2007 au Centre des Perraires

La population est invitée à participer en nombre à la Fête nationale avec au programme, dès 20 h 00

- Production des sociétés locales
- Animation par Dagobert, artiste musical aux talents multiples
  - Allocution officielle
  - Feu d'artifice
- Animation et bal par l'orchestre Dédicaces

# Nos élus au Parlement cantonal

Si le législatif communal est une assemblée primaire, au niveau cantonal ce législatif est le Grand Conseil. Il est aussi appelé le Parlement cantonal.

Il est composé de 130 députés-e-s et d'autant de député-e-s suppléant-e-s, élus par district avec un nombre de représentants proportionnels à la population.

Pour le district de Monthey, le nombre des élus est de 15 députés et autant de suppléants. Lors des dernières élections de mars 2005, les élus domiciliés à Collombey-Muraz étaient: en tant que députés, MM. Alexis Turin et Laurent Gavillet; en tant que député suppléant, M. Joël Parvex; en tant que députée suppléante, Mme Prisca Vythelingum-Stolz.

En raison principalement de nouvelles orientations professionnelles, les élus suppléants ont dû renoncer à leurs mandats en cours de période. De plus, suite à la démission d'un élu, M. Cédric Niggely a été récemment élu député suppléant.

C'est avec plaisir que la revue *Colombes & Muraille* vous présente aujourd'hui les élus en fonction.

Nous les remercions d'avoir répondu spontanément à notre demande et à nos questions.

**1. Introduction, nom, prénom, âge, situation de famille, domicile.**

**2. Pour quelle raison êtes-vous intéressé à la députation?**

**3. Donnez-nous un sujet qui vous tient à cœur et que vous défendez avec grand intérêt?**

**4. Par votre engagement, que pensez-vous pouvoir apporter à la région, à notre commune?**

**5. Quel temps consacrez-vous à cette activité et quel arrangement avez-vous trouvé avec votre employeur?**

**6. L'apprentissage de cette fonction a-t-il été difficile?**



**1.** Je m'appelle **Alexis Turin**. Bourgeois de Collombey-Muraz, j'ai construit ma maison familiale à la rue des Perce-Neige à Muraz où je vis avec ma femme Claude et nos deux enfants Camille et Lucas. En juillet, notre famille s'agrandira encore. J'ai 38 ans. J'exerce la profession d'avocat-notaire. J'aime bien me balader dans nos forêts et alpages communaux. Je suis membre du parti radical démocratique.

**2.** Je dois l'avouer: par hasard. En fait, mon engagement politique a coïncidé avec ma première élection et c'était celle de député suppléant, à l'âge de 28 ans. Ce qui m'a intéressé, ce n'est pas tant le mandat de député en lui-même, dont j'ignorais presque tout, que le désir de m'engager au service de ma région et de ses habitants. Je sortais de longues études, passées pour les cinq dernières années loin de chez moi, à l'université de Fribourg. Je reste très reconnaissant envers celles et ceux qui, à l'époque, ont pris le pari de faire confiance à un novice.

**3.** J'ai toujours été intéressé par le mode de vie très différent de tout un chacun, en particulier des habitant-e-s de notre région. Je crois que finalement tout le monde recherche la même chose, le bonheur sur terre. Ce qui me passionne, c'est comment concilier ces intérêts particuliers entre eux, finalement comment organiser la vie sociale. C'est pour cela que je fais de la politique, mû par des valeurs de solidarité et d'équité. Libre et responsable est un slogan de mon parti auquel j'aime me référer.

4. En qualité de membre et ancien président de la Commission de justice, j'ai obtenu le renforcement en personnel des tribunaux de district à Monthey et d'instruction pénale à St-Maurice. Je me suis battu contre les aberrations routières qui fleurissent (rond-point des Tardys trop petit, absence de pistes cyclables entre Vionnaz et Massongex, traversée de Muraz et surtout de Collombey chaotique, etc.). Et bien d'autres interventions (survie de l'Hôpital du Chablais, aide aux familles en difficulté, etc.).

5. Cela dépend des mois, en moyenne je consacre 25% de mon temps au mandat de député. Il n'y a pas de miracle, pour être efficace, il faut travailler. Les citoyen-ne-s ont parfois de la peine à s'imaginer le nombre d'heures passées à rencontrer les gens, à rechercher les informations avant de pouvoir finalement faire une intervention au Parlement. En tant qu'indépendant associé avec un ancien politicien de renom, je jouis d'une grande souplesse dans l'organisation de mon temps de travail.

6. Non, car très vite j'ai été passionné par l'activité de parlementaire. Au début j'ai commis plusieurs bourdes, tant au niveau de la forme (interventions au mauvais moment), que du fond (interventions politiquement incorrectes). Pour ce dernier point, j'avoue que je reste incorrigible, car je tiens à ma liberté d'expression. Cette attitude s'est avérée payante. Très rapidement, j'ai gagné le respect de mes collègues de parti, des autres parlementaires et aussi des conseillers d'Etat. J'ai jamais fini d'apprendre.

ALEXIS TURIN, DÉPUTÉ ●



1. Laurent Gavillet, âgé de 38 ans, je vis en concubinage avec Sylvie Borel, je suis domicilié aux Neyres, chemin du Raccot 13, 1868 Collombey.

2. Je me suis intéressé à la députation suite à une demande de mon parti. Il s'agissait d'aller défendre des idées de citoyennes et citoyens du district de

Monthey au Parlement cantonal à Sion. Mon parti étant nouveau, il recherchait une personnalité n'ayant pas peur de prendre des coups et de défendre des positions claires et surtout d'amener de fortes compétences pour résoudre certains dossiers au niveau cantonal.

3. Dans le domaine des sujets qui me tiennent à cœur, c'est la fiscalité et surtout de voir les dépenses faites par certaines collectivités. Je suis apeuré avec quelle simplicité nous sommes prêts à dépenser dans une collectivité, sans penser que cela représente plus de trois mois de salaire d'une personne. Les synergies possibles, si nous sommes capables de penser régional et non plus local, sont immenses, et surtout les résultats seraient spectaculaire en terme de qualité de vie, d'emploi et de formation. Notre région a tous les éléments en main pour une grande réussite, mais nous sommes faibles lors de la mise en œuvre concrète. Aujourd'hui chaque commune fonctionne comme une identité cloisonnée et je crois fermement que nous devons fonctionner en termes de région.

4. Dans mon engagement je souhaite surtout apporter trois éléments pour notre région, respectivement notre commune:

a) *Le bien chez soi*: il me semble important que nous nous sentions bien chez nous, en sécurité, d'y trouver un emploi bien rémunéré, et de pouvoir acquérir le logement selon nos envies et moyens.

b) *La sécurité*: nous sommes les témoins passifs via la presse, ou actif chaque jour de violence. Cela doit disparaître de notre quotidien. Il n'est plus imaginable de devoir penser constamment à se protéger, c'est le rôle d'un Etat de construire la plus grande des sécurités. Actuellement je ne suis pas persuadé, suite à l'ouverture des frontières de nos régions, que notre sécurité soit garantie et malheureusement les statistiques me donnent raison.

c) *Le développement régional*: je suis très pensif de voir le peu de planification faite pour le développement dans nos régions et la politique n'a pas fait son travail, mais subit l'économie. Je prends par exemple les zones des centres commerciaux, qui ont et qui donnent encore des problèmes à notre région, comme si la politique avait laissé faire et on verra après... Une plus claire définition des zones nous permettra de mieux vivre chez nous. De grands projets sont à nos portes, oublions l'esprit de clocher pour enfin gagner!

5. Le temps que me prend la députation est variable selon les sujets. En effet je suis rapporteur de la commission économie et énergie et selon les dossiers cela prend plus de temps, mais il faut compter trois jours par mois pour les séances au Parlement, entre 1 et 3 jours par mois pour les séances de commissions et 1/2 jour pour les séances de groupe, soit entre 5 et 7 jours par mois, à cela s'ajoute la préparation personnelle, environ trois

heures par semaine. L'arrangement avec mon employeur est des plus simple, je dois travailler à 100%, le temps passé au Parlement doit être rattrapé, pris sur les vacances ou les heures supplémentaires, à l'exception de 10 jours annuels offerts par mon employeur.

6. Non l'apprentissage était simple concernant le fonctionnement légal du Parlement, par contre les règles des jeux politiques, des majorités, et autres règles politicardes sont plus difficiles pour moi, du moins du côté de ma conscience. En effet, j'ai été élu par des citoyennes et citoyens pour exécuter une tâche, et non pas pour tomber dans des travers politicards, qui ne servent en rien les Valaisannes et les Valaisans, mais que des intérêts. Certains parlementaires oubliant facilement pourquoi ils ont été élus.

Merci au journal d'information de notre commune de s'intéresser au travail des parlementaires valaisans, et plus particulièrement à la commission de l'information.

LAURENT GAVILLET, DÉPUTÉ ●



1. Je me nomme **Cédric Niggely**. Je suis originaire du Haut-Valais mais je suis né et j'ai grandi dans notre commune. Je ne l'ai jamais quittée et je vis maintenant à la rue des Lavandières 2 à Collombey, quartier tranquille au milieu du village. Je suis célibataire et j'aurai 35 ans le 30 mai.

2. La politique, je suis tombé dedans quand j'étais petit si je puis dire. Mon père a été député pendant 12 ans et nous avons partagé beaucoup de moments de discussion. Je trouve que le rôle d'un parlementaire est important pour le bien de la région, de notre commune, pour faire le lien entre le Parlement et la population. Débuter par la suppléance est le bon moyen pour moi d'accéder à la capitale, d'y représenter le Parti radical démocratique d'une manière libre et responsable comme l'est mon parti.

3. Il est important pour moi de maîtriser tous les sujets sur lesquels on s'attarde, de connaître leur contenu. Il y a beaucoup de «chantiers» en cours au Grand Conseil et il est important d'en voir enfin la fin (par exemple la liaison Villeneuve-Bouveret par la Porte-du-Scex). Il faut créer une harmonie dans le Chablais où une population toujours plus grande vient s'installer, qu'il y fasse bon vivre et que les infrastructures toujours plus grandes qu'il faut prévoir ne grèvent pas le pouvoir d'achat des citoyens.

4. Notre commune prend énormément d'ampleur. Nous allons, dans un avenir proche, atteindre une population de 9000 à 10000 habitants. Nous devons nous y préparer avec les structures adéquates: écoles, EMS, garderie, santé, production d'énergie, etc. C'est pourquoi le Chablais doit se battre afin d'obtenir auprès du Parlement les crédits nécessaires à leur réalisation car le Bas-Valais a de la peine à être considéré par nos voisins du Centre et du Haut. Mais nous avons un groupe fort au Parlement et je défendrai notre région par la tâche qui m'est confiée.

5. Il est un peu tôt pour parler précisément du temps consacré. Je précise que j'ai débuté cette année, ayant remplacé un suppléant ne pouvant plus concilier politique et vie professionnelle. Tout dépendra donc des dossiers auxquels je vais participer, des commissions que j'aurai choisies mais peu importe le temps à y consacrer si l'on a la satisfaction du travail accompli. Etant directeur d'un garage de la place, il m'est en effet assez aisé de m'absenter pour siéger tout en assumant également mon travail quotidien. L'arrangement avec mon employeur a très vite été trouvé, ayant lui-même été juge de commune pendant 16 ans. Il ne m'a que félicité lorsque je lui ai dit que je désirais m'engager politiquement.

6. Je suis en pleine phase d'apprentissage, ayant pris le train en marche mais je fais preuve d'assiduité pour comprendre les dossiers en cours. Comme c'est très instructif et que je me suis engagé avec plaisir et motivation de comprendre le pouvoir législatif, je compte bien rattraper mon retard. La suppléance en elle-même est un apprentissage et en la personne d'Alexis Turin, j'ai trouvé le meilleur des maîtres d'apprentissage. Grâce à lui on peut être certain que les intérêts de la commune auprès du Parlement sont très bien défendus.

Voilà en quelques mots mes réponses à vos questions. J'y ai répondu avec plaisir et je vous remercie, Madame, Monsieur, de l'intérêt que vous portez à votre mandat.

CÉDRIC NIGGELY, DÉPUTÉ SUPPLÉANT ●

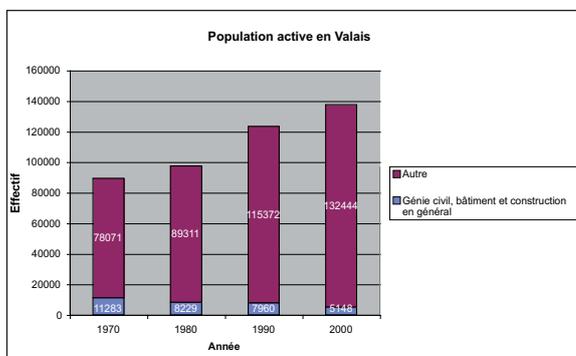
Economie – Le secteur de la construction à Collombey-Muraz

# La construction: un des moteurs

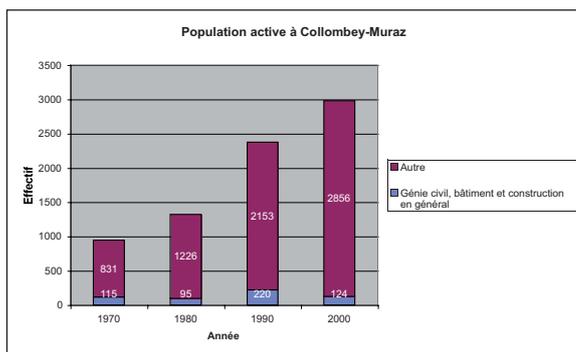
A l'instar de la situation prévalant en Valais, le secteur de la construction occupe une place de choix parmi les activités économiques déployées sur le territoire de la commune de Collombey-Muraz: plus de 4% de la population active se consacre en effet à ce domaine, soit environ 120 personnes et 65 entreprises! La commission des affaires économiques dresse ci-après un état des lieux de ce secteur à Collombey-Muraz.

par Yves Cretton  
conseiller municipal, commission des affaires économiques

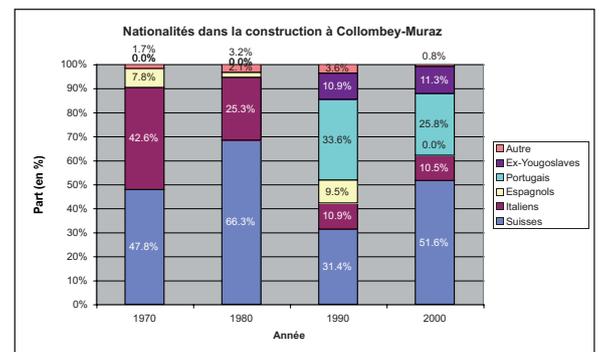
Certes, le secteur de la construction n'occupe plus – proportionnellement – une part aussi importante de la population active que dans les années 70, où plus d'une personne active sur dix travaillait dans ce domaine! Aujourd'hui, cette proportion a considérablement diminué. D'une part, le nombre effectif de personnes travaillant dans ce secteur a diminué de moitié. D'autre part, le secteur tertiaire s'est considérablement développé en Valais (source: recensement fédéral 2000)



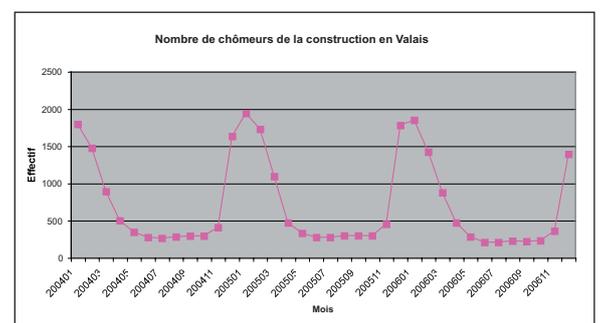
A Collombey-Muraz, l'évolution a pratiquement suivi la même tendance, dans une moindre proportion tout de même, puisque 4,2% de la population active de la commune se consacre aujourd'hui à ce secteur, contre 3,7% pour l'ensemble du canton (source: recensement fédéral 2000)



Le secteur de la construction occupe une part importante de main-d'œuvre étrangère (plus de 50% à Collombey-Muraz)! Dans les années 70, les Italiens constituaient l'essentiel de ce contingent. Aujourd'hui, les Portugais et les ressortissants de l'ex-Yougoslavie sont les plus nombreux à travailler dans le domaine de la construction (près de 25% du total en Valais, et 36% à Collombey-Muraz). Proportionnellement, notre commune occupe davantage de main-d'œuvre étrangère que l'ensemble du canton du Valais (plus de 48%, contre 35% en Valais) (source: recensement fédéral 2000)



On le sait: la santé économique du secteur de la construction est étroitement liée à la conjoncture (cf. encadré). Mais ce secteur est également dépendant du rythme des saisons. Ainsi, on observe fort logiquement une augmentation du nombre de



# de l'économie locale

chômeurs dans la construction durant les mois d'hiver, de novembre à mars. Ces tendances régulières s'observent très facilement graphiquement.

## Yves Nicolerat: «La commune doit veiller à dimensionner les infrastructures publiques à la mesure du patrimoine bâti»



Employé au service technique de la commune de Collombey-Muraz depuis 1990, Yves Nicolerat assume notamment la responsabilité des dossiers liés aux constructions, et celle de chargé de sécurité. A ce titre, il analyse les demandes d'autorisation de

construire sous l'angle de la police du feu, propose les mesures de sécurité nécessaires et contrôle les travaux en cours. Enfin, il inspecte les bâtiments avant l'octroi d'un permis d'habiter. Y. Nicolerat a accepté de répondre à quelques questions liées aux constructions.

### Quelle est l'évolution des demandes de construction?

En moyenne, ces trois dernières années, quelque 650 permis de bâtir ont été délivrés. Qu'il s'agisse de clôture, de construction de moindre importance (bûcher, couvert, véranda, etc.), une transforma-

tion, un changement d'affectation ou un bâtiment. Parmi ces demandes, 130 concernaient de l'habitat. Il y a dix ans, nous traitons 150 dossiers par an, avec autant de projet d'habitat individuel qu'aujourd'hui. Dans les années 1985, 130 demandes étaient traitées et 40 concernaient des bâtiments d'habitation. Au début des années 70, seuls une quinzaine de projets d'habitat étaient autorisés par an, pour environ 50 dossiers traités. Ces chiffres montrent qu'au cours des vingt dernières années, le nombre de projets d'habitat individuel autorisé n'a guère évolué. En revanche, le nombre de dossiers traités a progressé de 70%...

### Quel est l'impact de l'évolution du volume des constructions sur les infrastructures communales?

La commune doit assurer le confort et la qualité de vie des citoyens. Toutes les zones de construction destinées à l'habitat sont équipées en services publics. Actuellement à Collombey-Muraz, la fourniture d'eau d'alimentation est assurée pour une population de plus de 10 000 habitants. En l'état, la Step peut encore absorber une augmentation du nombre d'habitants. La municipalité investit chaque année dans les réseaux de distribution d'énergie et de traitement des eaux. En parallèle, l'élaboration des plans quadriennaux permet une planification des besoins dans le domaine scolaire et en matière de sécurité publique. La commune doit donc veiller à dimensionner les infrastructures publiques à la mesure du patrimoine bâti, tout en anticipant son évolution.

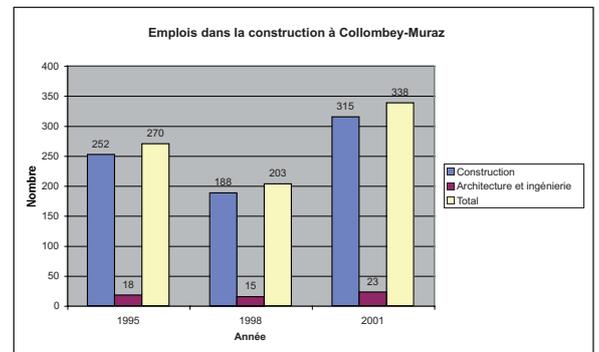
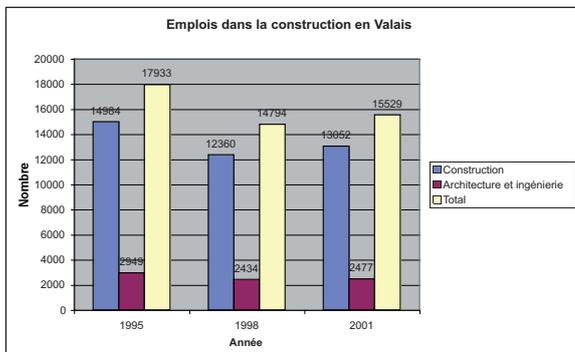
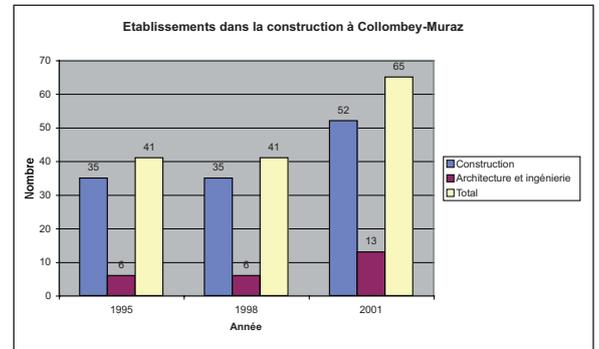
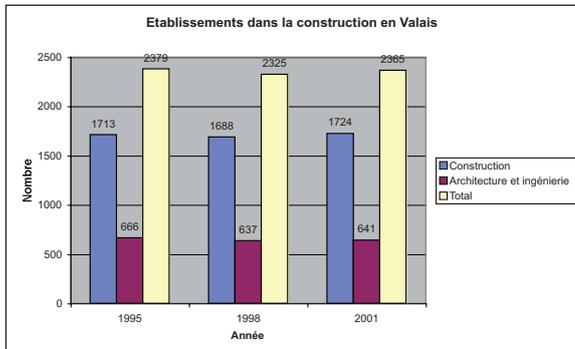


Illarsaz 1990-2006, la preuve par l'image du développement important du patrimoine bâti sur notre commune.

### Justement, quelles sont les perspectives d'avenir?

Le territoire communal comprend de nombreuses surfaces disponibles pour la construction d'habitat collectif. Des plans de quartiers ont été autorisés récemment, ou sont en cours de traitement. Un

premier bâtiment locatif est actuellement en construction. A proximité du centre scolaire du Corbier, dans le quartier du Montagnier, 14 immeubles ont été mis à l'enquête publique.

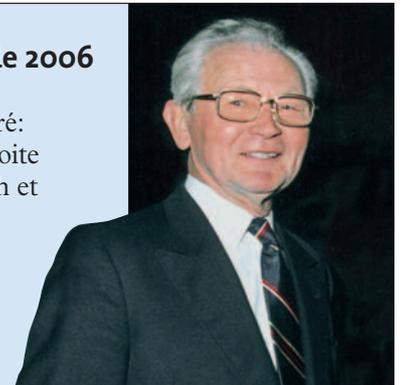


## DIVERS



### Les nonagénaires de 2006

Le 23 mars 2007 la municipalité a honoré: Assises de gauche à droite Mmes Regina Rudolph et Blanche Hess et M. Gustav Vollstaedt.



## La bougeotte: ça remarche!

Le groupe de marche a terminé en beauté sa saison 06 à travers les vignes des hauts de Saillon pour franchir l'aérienne «Passerelle à Farinet». Une brisolée au Coucou a mis un point d'orgue au programme mais le temps clément a permis de continuer à quadriller la plaine et les coteaux jusqu'aux portes de l'hiver. Un hiver si peu enneigé qu'il a restreint les sorties à raquettes remplacées par des balades printanières.

Cette nouvelle saison a débuté officiellement par la marche des Adonis le 20 avril 2007. Le tour de chauffe s'est poursuivi tout le mois de mai avec des variantes rive droite, rive gauche, de notre plaine chablaisienne. A partir du 1er juin, nous alternerons des sorties avec départ à 13 h 00 ou à 9 h 00, le vendredi. Rendez-vous à la Maison de commune.

Le programme sera établi avec vos suggestions et publié de mois en mois dans le memento du Nouvelliste. Pour renseignements:

079 709 83 26 Marie-Claire Cottet  
079 789 98 18 Monique Rouiller

*A bientôt. La Bougeotte*



# La Scola d'Illarsaz



**D**epuis 1961 déjà, quelques dames et leur organiste M. Pierre Turin, de Muraz, animaient les offices religieux à la chapelle d'Illarsaz.

Toutefois, c'est en 1967 que notre société a été officiellement créée. De 5 à 8 membres, elle s'est étoffée au cours des ans.

En 1974, elle a organisé la 5e Amicale des chanteurs du Haut-Lac, manifestation qui s'est déroulée au Centre scolaire des Perraires. Ce qui l'a fait connaître et lui a permis de doubler son effectif. Quelle joie de chanter, puisque nous étions 18 membres! Notre directeur était Pierre Turin, l'organiste de la première heure.

En 1975, création du premier costume.

De 1976 à ce jour, sept chefs de chœur se sont succédé à la direction.

C'est en 1980 que notre société est entrée dans le Groupement des sociétés des chanteurs du Bas-Valais qui compte actuellement 42 sociétés. Notre participation consiste à chanter devant un jury et à animer un podium selon notre répertoire. Celui-ci est composé de pièces classiques, contemporaines, religieuses, etc.

En 1988, La Scola organise la 19e Amicale des chanteurs du Haut-Lac qui regroupe des chanteurs vaudois et valaisans en toute amitié et décontraction.

En 1994, le Chœur de dames s'est associé à la Chorale de Muraz et au Chœur mixte de Collombey pour la soirée annuelle, soit «Mosaïque valaisanne» avec cuivres. Réception de «Dzintars» de Riga qui a reçu deux prix à Montreux, aux Rencontres chorales.

En 1995, le chœur a inauguré son costume et s'est rendu en Lettonie à Riga, pour y donner un concert religieux et visiter le pays, avec le Chœur mixte de Collombey.

C'est le mercredi que nous répétons, à la Maison du Village à Muraz. Nous préparons les chants pour les rencontres chantantes, le concert, l'animation des messes un dimanche par mois, etc.

Le souper, la sortie, la solidarité des membres ont créé des liens très forts d'amitié et de joie. Ils durent depuis 40 ans pour le bonheur de chanter.

«Heureux celui qui chante» dit la chanson! Voulez-vous chanter avec nous? Contactez Mme Myriam Vocat, au 024 481 31 38. ●



# Présentation de la Police intercommunale du Haut-Lac

par Lt Pierre-Alain Périnat  
chef de poste, Police intercommunale du Haut-Lac



Assis de gauche à droite: Pierre-Alain Périnat, chef de poste; Gilles Thétaz secteur 1; René Perrin, secteur 2; Gaëtan Rieder, secteur 1.

Debout de gauche à droite: Jean-Michel Dubosson, secteur 2; Eric Bressoud, responsable secteur 1; Didier Bressoud, responsable secteur 2; Marc Rizzoli, secteur 2; Fritz Fontana, secteur 1; Alain Jobé, agent administratif.

La Police intercommunale du Haut-Lac est née le 1er janvier 1988 sous l'impulsion de M. Antoine Lattion, alors président de la commune de Collombey-Muraz.

Jusqu'à la fin de l'année 2000, la PIHL fonctionnait sur le principe d'une collaboration des polices municipales. Cette organisation était gérée par un coordinateur avant de passer sous la direction de la Police cantonale et plus précisément sous les ordres du chef de poste de St-Gingolph. Par la suite, les présidents de communes décidèrent de nommer un chef de poste.

En 2001, la Police intercommunale du Haut-Lac a entamé sa restructuration qui l'a conduite à la création d'une entité au service des communes et placée sous les ordres de la Commission intercommunale de police composée des cinq présidents de commune.

Les sept agents qui composaient alors le corps de police assuraient un service de piquet 365 jours par année, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Cette organisation présentait un grave déficit de personnel en regard de la surface du territoire qu'ils devaient couvrir et des nombreuses sollicitations qui arrivaient de toutes parts.

Depuis sa création en 1988 jusqu'à fin 2006, la population des cinq communes partenaires a augmenté de plus de 60%, frôlant aujourd'hui la barre des 16 000 habitants. Cette augmentation de population a naturellement entraîné dans son sillage, une augmentation des problèmes connus alors dans les grands villages de notre canton. Nous avons aussi dû faire face à une augmentation sensible des incivilités et notamment de la pollution sonore, principalement de nuit.

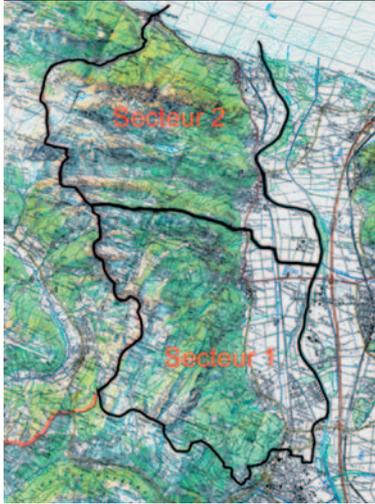
Tous ces éléments ont provoqué une forte augmentation de nos interventions, de jour comme de nuit sur nos services de piquet. Les heures supplémentaires des agents de police ont donc naturellement fortement augmenté. Ils effectuaient aussi un grand nombre de kilomètres avec leurs véhicules de service pour se rendre d'un lieu d'intervention à un autre. Ils n'arrivaient plus à effectuer leur mission première qui est celle d'une police de proximité.

Face à ces éléments, la Commission intercommunale de police prit la décision, au début de l'année 2004, d'engager une secrétaire à 50% afin de nous permettre de faire face à toutes nos tâches administratives. Finalement, au début de l'année 2006, il était décidé d'augmenter l'effectif du corps de police de trois unités.

Ces engagements nous ont permis de mener à bien notre restructuration et d'accomplir de manière plus régulière des services de nuit toutes les fins de semaine. Nous avons aujourd'hui deux patrouilles qui sillonnent quotidiennement les secteurs. Ce découpage a fortement diminué les déplacements des agents qui peuvent ainsi mieux garantir une présence dans la rue et à nouveau assurer une présence à proximité des patrouilleurs scolaires. La séparation opérée a tenu compte principalement de la population afin d'obtenir une répartition la plus équitable possible entre les deux secteurs. Cette réorganisation n'a rien changé pour les citoyens de nos communes qui peuvent toujours solliciter notre intervention comme auparavant.

## Organigramme et répartition des agents par secteur

Comme dit plus avant, la Police intercommunale du Haut-Lac est placée sous le contrôle de la Commission intercommunale de Police. Le corps est lui commandé par le lieutenant Pierre-Alain Périnat. Le secrétariat est assuré par Mme Elisabeth Borgeaud et le service administratif par le sergent Alain Jobé. Le groupe du secteur 1 est composé du sergent Eric Bressoud, des appointés Gilles Thétaz, René Perrin et Gaëtan Rieder. Le secteur 2 est assuré



Secteur 1  
communes de  
Collombey-Muraz  
et Vionnaz

Secteur 2:  
communes de  
Vouvry, Port-Valais  
et St-Gingolph

par le caporal Didier Bressoud, les appointés Fritz Fontana, Jean-Michel Dubosson et Marc Rizzoli.

### Bureaux de police et horaires d'ouverture

La PIHL dispose d'un bureau dans chaque commune partenaire. Le poste principal est situé à Vionnaz, à la rue du Pavé 5 en face de l'administration communale. La réception est assurée tous les matins de 9 h 00 à 11 h 30. Le secrétariat est également atteignable durant ces mêmes heures au numéro de téléphone: 024 481 92 17. Pour ce qui est des horaires d'ouverture de nos autres bureaux, il y a lieu de se reporter au tableau ci-dessous:

- St-Gingolph  
le lundi de 16 h 00 à 17 h 00
- Le Bouveret  
le jeudi de 16 h 00 à 17h00
- Vouvry  
le mercredi de 16 h 00 à 17 h 00
- Collombey  
le vendredi de 15 h 00 à 16 h 00

Il est également possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires, en nous contactant préalablement au numéro 0848 847 837. Pour les personnes ayant des difficultés de déplacement, nous nous tenons à leur disposition pour leur faire parvenir les documents souhaités par poste ou en nous rendant à leur domicile.

### Interventions et contacts

Les agents de la PIHL se tiennent à votre disposition pour toute intervention qui est de notre compétence. Pour ce faire, vous pouvez joindre l'agent de piquet, entre 07 h 30 et 20 h 00 en composant le numéro de téléphone 0848 847 837. Naturellement si votre requête devait ne pas pouvoir être traitée par notre service, nous vous renseignerons sur le service à contacter pour que vous puissiez obtenir le renseignement ou le constat désiré. Si vous deviez avoir besoin de nos services entre 20 h 00 et 07 h 30, vous pouvez composer le numéro ci-dessus ou en cas d'urgence le 117. Nous serons alors contactés par la CEN (centrale d'engagement de la police cantonale) et nous interviendrons dans les meilleurs délais. Il est aussi possible que l'agent de service vous réponde directement s'il est en patrouille de nuit. ●

# Rentrée 2007/2008

### Classes et effectifs

- Les effectifs sont en légère baisse à l'école enfantine, stable à l'école primaire et en légère hausse au cycle d'orientation.
- La modification des normes (assouplissement) pour l'ouverture et fermeture des classes nous a permis d'ouvrir une classe primaire supplémentaire et d'abaisser ainsi la moyenne d'élèves par classe. Par rapport à l'année dernière, nous aurons ainsi une classe en plus en 5P au Corbier.

### Locaux

- Quatre pavillons supplémentaires seront construits pour la rentrée scolaire:
  - deux aux Perraires pour les 2 classes de 3P qui étaient dans le bâtiment du CO.
  - deux au Corbier (étage supplémentaire aux pavillons existants) pour accueillir la classe de 2e enfantine qui était à la Maison de la Cour et pour la classe ouverte à la rentrée.
- La 2e étape de la rénovation de l'école primaire de Muraz aura lieu durant l'été.

### Personnel

- Cynthia Derivaz, 2P au Corbier, cesse son activité
- Annie Sneider, 2e enfantine à Muraz, cesse son activité.
- Stéphanie Dubuis-Giroud, 2e enfantine à l'ancienne Cure, cesse son activité.
- Sarah Bressoud de Choëx (qui travaillait déjà Muraz il y a deux ans) en classe enfantine, Karine Chioccola de Muraz et Ludovic Germanier de Vérossaz en classes primaires, Caroline Andenmatten de Vouvry, Valérie Chevrier d'Euseigne et Sacha Carvignesi du Bouveret en classes du CO, ont été engagés.

### La date de la rentrée scolaire est fixée au lundi 20 août 2007

Nous vous informons que pour le cadre général de l'année scolaire 2007/2008, chaque élève reçoit les informations nécessaires et celles-ci se trouvent par ailleurs sur le site internet [www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch), rubrique école.

Nouveautés 2007/2008

# La médiation par les pairs sera introduite au cycle d'orientation

Depuis l'ouverture du CO, la médiation scolaire est présente dans notre établissement. Depuis, la rentrée scolaire 2006/2007, la commune finance également la médiation scolaire pour les grands degrés primaires.

A l'initiative des médiateurs (Rose-Marie Chervaz, Marie-Aimée Mischler et Didier Cretton), la médiation par les pairs sera introduite au CO dès la rentrée scolaire 2007/2008, selon les principes suivants:

- Nous souhaitons dispenser une formation de base à tous les élèves de première année, formation axée sur les moyens de communiquer et de gérer des conflits.
- Le projet doit s'étaler sur la durée, c'est-à-dire plusieurs années. Après la formation de base, les élèves motivés peuvent bénéficier d'un encadrement pour poursuivre une formation complémentaire de médiateurs pour les pairs.

- Ce concept s'envisage comme un apprentissage à la citoyenneté et à la responsabilité individuelle.

## Objectifs

1. Favoriser une attitude citoyenne, en donnant à chaque élève de nos écoles quelques outils de base nécessaires à la gestion des conflits, par la négociation et par l'écoute active (communication non violente).
2. Permettre de trouver des solutions autres que la violence aux conflits qui pourraient prendre naissance dans nos préaux en l'absence d'adultes et de donner les outils nécessaires pour tenter de faire baisser la tension.
3. Donner à chacun l'occasion de mettre en pratique les divers aspects de la Charte des écoles de Collombey-Muraz.
4. Développer et intensifier la culture de la médiation scolaire au cycle d'orientation de Collombey-Muraz, par l'implication dans la démarche des élèves mais aussi des enseignants.

|  <b>COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ</b><br><b>ANNÉE SCOLAIRE 2007/2008</b> |  |                     |
|--|--|---------------------|
| Ouverture  | Lundi 20 août 2007                                       | le matin            |
| Clôture  | Vendredi 20 juin 2008                                    | à midi              |
| CONGÉS   |  |                     |
| Automne  | Du mercredi 24 octobre 2007<br>au lundi 5 novembre 2007  | à midi<br>le matin  |
| Noël   | Du vendredi 21 décembre 2007<br>au lundi 7 janvier 2008  | le soir<br>le matin |
| Hiver  | Du vendredi 1er février 2008<br>au lundi 11 février 2008 | le soir<br>le matin |
| St-Joseph  | Mercredi 19 mars 2008                                    |                     |
| Pâques   | Du mardi 18 mars 2008<br>au lundi 31 mars 2008           | le soir<br>le matin |
| Ascension  | Du mercredi 30 avril 2008<br>au lundi 5 mai 2008         | le soir<br>le matin |
| Pentecôte  | Lundi 12 mai 2008  |                     |
| Fête-Dieu  | Jeudi 22 mai 2008  |                     |
| <i>La direction</i>  |  |                     |

## Description

Principe de base: la formation des élèves de première année permet en trois ans de sensibiliser l'ensemble des élèves de notre CO aux principes de la médiation scolaire; la formation d'une volée d'«élèves-médiateurs» par année leur permet également d'exporter leurs savoir-être à leurs condisciples. Le système s'alimentera en permanence par la formation constante d'élèves de première année. De plus, les outils transmis aux élèves pourront les accompagner aussi bien à l'école que dans les loisirs, les activités sportives et culturelles ou leur vie privée.

Le concept imaginé s'articule en deux points:

- A. Une «**formation**» de base d'une demi-journée dispensée à tous les élèves de première année du cycle d'orientation.
- B. Une «**formation**» complémentaire, pour les élèves volontaires, qui s'étalerait sur le reste de l'année scolaire.

## Conclusion

Les médiateurs gardent à l'esprit que les fruits de leur action se récolteront dans la durée, avec le soutien de tous.

# Un bien joli conte de Noël...

inspiré du «Petit Chaperon Rouge»

*Il était une fois une joyeuse bande de collègues que tout le monde aimait rien qu'à les voir, et plus que tous, le directeur, qui ne savait que faire la veille des vacances de Noël.*

*Comme cadeaux, il leur donna une journée d'école et un petit budget. Cette joyeuse bande trouva l'idée originale si bien qu'elle voulut absolument organiser une journée placée sous «le don de soi».*

*Un jour, les collègues enthousiastes annoncèrent aux élèves:*

*- Tenez, chers élèves, voici du beurre, du sucre et du chocolat pour confectionner des truffes et des sablés. Nous vous chargeons aussi d'embellir la table avec quelques décorations et de tisser des bracelets de l'amitié en vue d'égayer la soirée de jeunes enfants. Vous les donnerez à la responsable des Restos du Cœur, Mme Cippola, qui les distribuera généreusement à la veillée de Noël. Faites vite avant que la cloche ne sonne, soyez bien sages en chemin, et n'allez pas sauter de droite et de gauche, pour aller tomber et nous casser les décorations.*

*- Nous serons sages et nous ferons tout pour le mieux, promirent les élèves avant de se mettre au travail.*

*Un petit groupe choisit de s'occuper d'enfants de la crèche et des classes enfantines. Lorsque les élèves entrèrent dans les bâtiments, ils rencontrèrent les jeunes enfants qui leur firent bon accueil.*

*- Bonjour les enfants! dirent les grands, intimidés.  
- Vous venez faire quoi? zozotèrent les bambins.  
- Venez vous asseoir sur nos genoux et nous vous ferons découvrir de belles histoires de Noël... répondirent-ils.*

*Pendant ce temps, dans les classes du CO de Collombey-Muraz, Mme Cippola arriva et interrogea les élèves:*

*- Que portez-vous sur vos tabliers, dites-moi?  
- Des sablés, des truffes, des bracelets de l'amitié, des marque-pages et des décorations de table; nous les avons confectionnés ce matin pour les gens défavorisés.*

[...]

Selon le chemin que vous emprunterez, cette histoire peut bien ou mal se terminer...

Mais, en cette journée du 22 décembre 2006, à Collombey-Muraz, la moralité est restée sauve. Plus de trois cents élèves ont su donner le meilleur d'eux-mêmes: faire don de leur temps, de leur patience et de leur joie de vivre à l'égard de personnes pour qui Noël n'est pas tous les jours un conte de fées...

Dans le rôle de la «Joyeuse Bande»:

S. Lugon Moulin, V. Chesaux, A. Zwahlen, N. Dubosson

NB - Pour consulter le conte original, plongez-vous dans un recueil des frères Grimm: ils se révèlent parfois plein de sagesse!



## Peintre en bâtiment

## Une profession au féminin?...

propos recueillis par Jean-Pierre Dayer  
membre de la commission formation professionnelle

**A**gée de 18 ans et habitant Monthey, Mlle Nicole Oguey suit sa formation de peintre en bâtiment à Collombey. Dirigée par M. Joseph Rizzelli, cette petite entreprise compte cinq ouvriers. Pour les travaux de secrétariat, il est secondé par son épouse Sylvie, précieuse collaboratrice. Durant sa formation, Nicole Oguey pourra parfaire ses connaissances dans de nombreux domaines tels que: rénovation de chalet, réfection, plafonds suspendus (une des spécialisation de l'entreprise), plâtre, isolation phonique et thermique. Depuis peu, l'entreprise développe également une nouvelle activité de décoration d'intérieur.

Mlle Oguey a été engagée en 2006. Durant son stage, elle a séduit son futur employeur par sa motivation, sa capacité de prendre des initiatives et sa volonté de bien faire.

D'ailleurs, M. Rizzelli le confirme, il n'a pas hésité à l'engager, même si c'était la première apprentie qu'il allait former. Pour lui, ce métier est destiné aussi à la gent féminine. En effet, les clients sont rassurés quand une femme peintre exécute des travaux. Sourire, délicatesse, finesse, soin, propreté sont quelques atouts supplémentaires qui enrichissent les relations humaines.

#### Quelles ont été vos motivations pour choisir cette formation?

Après d'avoir effectué un stage d'écuyère-palefrenière, je voulais trouver une profession qui me permettrait de différencier mes hobbies de mon activité professionnelle. L'ambiance du chantier, la variété des activités et l'intérêt des travaux effectués m'ont dirigée dans cette voie.

#### Lors de l'annonce de votre choix, quelles ont été les réactions de votre entourage?

Ma mère était un peu soucieuse quant à la difficulté du métier, surtout au niveau physique. Mes amis n'ont fait aucun commentaire particulier. Mon choix a même encouragé mon frère à s'intéresser aux métiers de la construction.

#### Quelles sont les difficultés ou les avantages d'être une femme dans cette profession?

Il y a plus d'avantages que d'inconvénients. Les collègues me regardent avec le sourire et me taquent parfois. Ils ont beaucoup d'attention à mon égard. On m'interpelle plus qu'un autre apprenti.

#### Est-ce un métier dur physiquement?

Parfois oui. S'il faut «tirer» une façade, il faut tenir le



rythme. Mais avec le temps, on s'y habitue. Il faut être en forme et avoir une bonne morphologie.

#### Quelles compétences faut-il posséder pour effectuer ce métier?

Perfectionniste, organisée, un peu maniaque et endurante sont les compétences essentielles à posséder.

#### Combien d'apprenantes êtes-vous dans votre volée?

En deuxième année, nous sommes quatre apprenties sur vingt-deux.

#### Aux cours pratique et professionnel, tout se passe bien?

Tous sont sur la même longueur d'onde. Il n'y a pas de différenciation.

#### Pensez-vous exercer longtemps cette profession après l'obtention de votre CFC?

J'aimerais effectuer l'armée afin d'acquérir une autre expérience. Mais j'ai quand même la motivation de continuer d'exercer le métier appris.

#### Quels conseil donneriez-vous à une jeune fille qui voudrait se lancer dans le métier de la construction?

Il ne faut pas faire attention aux préjugés. Si c'est le métier que l'on veut faire, il faut y aller! Il ne faut pas se ménager!... C'est possible!...

«Par son enthousiasme, sa formation et ses compétences confirmées, Mlle Oguey démontre que les métiers de la construction peuvent aussi se décliner au féminin, même si la langue française ne les a pas encore tous intégrés.» ●

## Lunabus Monthey - St-Gingolph

## Nouveau: course plus tardive durant l'été 2007



par CarPostal, Sion, en collaboration avec Daniel Delaloye  
délégué des transports publics

tira à 1 h 50 de St-Gingolph et à 2 h 30 de Monthey (soit 50 minutes plus tard que lors de l'été 2006). Les communes espèrent que cette mesure permettra d'augmenter le nombre de passagers. Un bilan sera effectué à l'automne afin de voir s'il y a lieu de maintenir ou non ce second aller-retour.

**Prix incitatif**

Pour rappel, le Lunabus, exploité par CarPostal, circule sur la ligne de transports publics habituelle entre St-Gingolph et Monthey le vendredi et le samedi soir ainsi que certaines veilles de fête. Le prix du billet se veut incitatif et ne coûte que CHF 3.-, quel que soit le trajet. A noter qu'aucune facilité de transport n'est reconnue (abonnement scolaire, général, 1/2 tarif, Voie 7, etc.).

En collaboration avec les cinémas de Monthey, une offre spéciale est mise sur pied: en gardant précieusement leur billet de Lunabus, les noctambules pourront profiter, lors de leur prochaine escapade en ville, d'une place de cinéma à prix réduit (CHF 2.- de rabais sur les billets «Adulte» et «Etudiant»).

Les billets sont en vente exclusivement auprès du chauffeur du Lunabus. Cette prestation est ouverte à tous, jeunes ou moins jeunes. N'hésitez pas à l'utiliser et ainsi pouvoir rentrer chez vous en toute sécurité. ●

**L**e Lunabus Monthey - St-Gingolph, en fonction depuis 1999, remporte un franc succès. Au total, 3280 voyageurs ont été transportés en 2006, en hausse d'environ 15% par rapport à l'année précédente. Les statistiques des trois premiers mois de 2007 sont également excellentes, puisque la fréquentation est en hausse de près de 10%.

**Départ retardé de 50 minutes**

Par contre, la seconde course estivale (qui circule de mi-juin à mi-septembre) a de la peine à trouver son public. Pour cette raison, les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph, qui financent le projet, ont décidé de modifier l'horaire de cette seconde course. Celle-ci circulera tous les vendredis et samedis soir du 15 juin au 16 septembre 2007. Elle par-

Voici les nouveaux horaires détaillés, valables dès maintenant:

| Aller                | a     | b     | Retour             | a     | b     |
|----------------------|-------|-------|--------------------|-------|-------|
| St-Gingolph          | 23.30 | 01.50 | Monthey, gare CFF  | 00.10 | 02.30 |
| Le Bouveret, village | 23.35 | 01.55 | Monthey, gare AOMC | 00.13 | 02.33 |
| Les Evouettes        | 23.38 | 01.58 | Collombey, église  | 00.17 | 02.37 |
| Vouvry, poste        | 23.42 | 02.02 | Muraz              | 00.22 | 02.42 |
| Vionnaz, poste       | 23.46 | 02.06 | Collombey-le-Grand | 00.26 | 02.46 |
| Illarsaz             | 23.50 | 02.10 | V-Club             | 00.29 | 02.49 |
| V-Club               | 23.53 | 02.13 | Illarsaz           | 00.34 | 02.54 |
| Collombey-le-Grand   | 23.56 | 02.16 | Vionnaz, poste     | 00.39 | 02.59 |
| Muraz                | 00.00 | 02.20 | Vouvry, poste      | 00.42 | 03.02 |
| Collombey, église    | 00.05 | 02.25 | Les Evouettes      | 00.46 | 03.06 |
| Monthey, gare CFF    | 00.10 | 02.30 | Le Bouveret        | 00.51 | 03.11 |
| Monthey, gare AOMC   | 00.13 | 02.33 | St-Gingolph        | 00.56 | 03.16 |

**a** circule chaque vendredi et samedi soir ainsi que certaines veilles de fête (Nouvel An, St-Joseph, Fête-Dieu, Fête nationale, Immaculée conception) ainsi que le dimanche, lundi et mardi de carnaval.

**b** circule chaque vendredi et samedi soir, du 15.06.07 au 16.09.07.

**Renseignements et horaires:** CarPostal Suisse SA, région Valais  
027 327 34 34 [www.carpostal.ch/valais](http://www.carpostal.ch/valais)

# Entretien avec Oliver Galletti

## Nouvel architecte cantonal

propos recueillis par Jean-Pierre Veuthey  
conseiller municipal



**N**é à Sion en 1963, Olivier Galletti a effectué sa scolarité dans notre commune ainsi qu'au cycle d'orientation de Monthey.

Après une maturité obtenue au collège de St-Maurice, il entreprend des études d'architecture à l'école polytechnique de Lausanne et obtient un diplôme d'architecte EPFL en 1989.

Cette même année, il ouvre avec son épouse Claude Matter un bureau d'architecture dans notre commune.

De son enfance à Collombey il garde surtout des souvenirs liés à sa famille et à ses activités au sein du club de football USCM. Actif dans le mouvement junior puis dans la première équipe, il a participé de nombreuses années à la vie associative de notre commune.

**Olivier Galletti, vous venez d'être nommé architecte Cantonal par le conseil d'Etat. Quel a été votre parcours professionnel?**

En 1989, durant l'année de notre diplôme, nous avons gagné, mon épouse et moi le concours de l'Hôtel de ville de Monthey. Bien que nous n'ayons pas réalisé ce projet, ce premier concours nous a poussé à nous lancer dans le domaine des constructions pour les collectivités publiques. L'avantage d'un concours est qu'il permet de déposer un projet de manière anonyme et d'obtenir un mandat sur la base des qualités du projet.

Dès lors, différentes étapes vont marquer notre parcours professionnel.

Tout d'abord nous avons engagé du personnel et ouvert un bureau complémentaire à Lausanne. Cette solution était indispensable pour pouvoir rayonner sur toute la Suisse romande.

Ensuite, nous avons participé à de

nombreux concours, en avons gagnés puis réalisés quelques-uns, notamment des projets passionnants comme: l'école de Saxé à Fully, Espaces Gruyère patinoire et centre d'exposition à Bulle, le cycle d'orientation, la bibliothèque et la salle polyvalente des Perraires à Collombey ou également la transformation de l'école de chimie à Lausanne.

Durant ces années, nous avons géré un bureau d'environ 10-12 personnes. Cette expérience de gestion des projets de collectivités publiques est sans aucun doute un atout pour m'affirmer dans ma nouvelle fonction de chef de service.

**En fait, quelle est l'activité d'un architecte cantonal et quand débute votre fonction?**

L'architecte cantonal a plusieurs rôles.

Il doit tout d'abord veiller à l'entretien des bâtiments de l'Etat.

L'Etat du Valais possède un patrimoine bâti de grande qualité architecturale. La connaissance de ce patrimoine est indispensable pour déterminer son usage. Les choses évoluant rapidement, nous devons sans cesse proposer des affectations adaptées à ces biens.

D'autre part, il y a l'ensemble des investissements (nouvelles constructions) effectués par le canton. Ces constructions regroupent par exemple les gymnases, les écoles professionnelles, les Hautes écoles (HEV), les écoles de commerces, les prisons et d'autres établissements comme la Castalie à Monthey.

Une autre partie des mes activités sera liée aux constructions subventionnées par le canton, soit l'ensemble des constructions scolaires primaires, secondaires ou les constructions des EMS.

Enfin, la protection et la connaissance du patrimoine bâti fait également partie du service des bâtiments. Ce travail se fait avec la collaboration de l'archéologue cantonal et la commission cantonale des sites. Dans tous ces domaines, mon rôle sera de préparer les dossiers avant la prise de décision par le Conseil d'Etat.

Concernant le début de mon activité, je suis engagé à partir du 1er août 2007.

**Pourquoi avez-vous souhaité passer du privé au public?**

Ce changement n'est pas motivé par une opposition entre le privé et le public.

Récemment, mon épouse et moi avons été approchés pour la publication d'un livre concernant notre activité. Le travail préparatoire à cette publication m'a conduit à faire le point sur mon travail et la manière dont j'aimerais le poursuivre. Après une quinzaine d'années plongées dans la réalisation de bâtiments publics, j'ai ressenti le besoin de m'éloigner du caractère principalement opérationnel de cette activité au profit d'une approche plus stratégique du métier. Dans cette optique, j'ai accepté avec mon épouse un poste de professeur invité à l'EPFL durant le semestre d'hiver 2006/2007.

Cette expérience me laisse penser que le poste d'architecte cantonal me permettra de faire fructifier au mieux les compétences acquises au service de la construction, la rénovation ou l'entretien de bâtiments publics.

**Vous avez réalisé l'architecture du cycle d'orientation et de la bibliothèque ainsi que l'agrandissement de la salle polyvalente de notre commune. Pouvez-vous**

### nous expliquer de quelles manières vous aviez pensé ces projets.

Ma manière d'aborder l'architecture a été sans cesse d'allier pragmatisme et imagination.

Voyez par exemple l'expérience du cycle d'orientation. L'architecture de ce projet s'appuie sur une contrainte que l'on ne peut pas découvrir en le parcourant. C'est-à-dire mener le projet puis la réalisation dans un temps extrêmement court. Cette contrainte nous a poussés à proposer des façades rapidement mises en œuvre. Cette solution a défini une architecture spécifique offrant de l'intérieur un regard nouveau sur le paysage alentour. Ainsi nous avons répondu aux contraintes temporelles avec un projet d'un coût extrêmement bas par classe pour une qualité architecturale reconnue loin à la ronde.

De même pour la transformation de la salle polyvalente et la construction de la bibliothèque, nous avons proposé l'utilisation de matériaux répondant au maintien de l'activité sur le site. Ces contraintes ont été source de nouvelles idées pour faire construire des façades préfabriquées résistantes et vite mises en place.

Cette manière de concevoir un projet spécifique à chaque utilisation

est au cœur de ma manière de penser notre environnement construit. Elle s'est développée grâce aux opportunités offertes par les concours d'architecture ouverts et anonymes. Cette procédure de mise en concurrence met en valeur les idées d'un projet, elle force les concurrents à chercher des solutions répondant au mieux à chaque problème et permettent aux jeunes de se faire «une place au soleil».

Cette procédure a été mise en place par M. Bernard Attinger l'actuel architecte cantonal. Je suis convaincu que l'Etat doit donner l'exemple dans ce sens-là. Je m'engage à poursuivre cette tâche dont le but est de rattacher l'octroi du mandat à la qualité.

### Concernant notre commune, comment y voyez-vous l'évolution de la construction?

Dans notre région, la plaine a passé de l'agriculture intensive à la construction intensive. Après avoir eu une construction de villages avec une certaine concentration de maisons et dégageant une identité, chacun s'est mis à rêver de son habitat à l'image de notre société individualiste.

Aujourd'hui, nous devons formuler le logement avec une autre réflexion. Ce genre d'habitat ne sera plus adapté au vieillissement

de notre population (dimension, entretien, etc.).

Devant la raréfaction du terrain à bâtir, les communes doivent promouvoir une plus grande densité dans les zones constructibles de manière à lutter contre un étalement excessif des espaces construits. Cet objectif peut passer par des mesures contraignantes (par exemple l'obligation de plans de quartiers) mais pourquoi pas également plus de souplesse pour permettre la densification de zones villas.

Au niveau de la gestion des constructions, de nombreuses tâches et pouvoirs de décision ont été transférés du canton vers les communes. Une commune de la taille de Collombey-Muraz peut mettre en place une administration capable de gérer ces questions. Par contre, les petites communes devront obligatoirement rationaliser ces services en trouvant des solutions de collaboration intercommunales voire à l'intérieur du district.

Olivier Galletti, je vous remercie d'avoir accepté cette rencontre.

Au nom de la population de Collombey-Muraz, je vous félicite pour votre nomination et vous adresse mes meilleurs vœux de réussite dans votre nouvelle fonction. ●

## PAROISSES

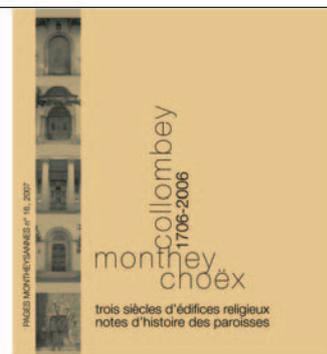
# 1706 - 2006 Trois siècles d'édifices religieux

Notes d'histoire des paroisses Collombey – Monthey – Choëx

par Maurice Parvex

Tel est le titre d'une récente publication constituant le numéro 16 des Pages Monthesannes 2007. C'est à l'occasion du 150e anniversaire de la dédicace de l'église paroissiale de N.-D. de l'Immaculée Conception et des

300 ans de la paroisse de Monthey, de même des 300 ans de la rénovation de l'église de Choëx qu'une «Commission 150/300» s'est constituée pour marquer ces divers anniversaires en associant également le centenaire de la paroisse réformée de



Monthey et environs. Cette même «Commission 150/300» décida d'entreprendre la rédaction d'un ouvrage consignant toutes les informations relatives aux événements caractérisant ces anniversaires.

Pour écrire l'histoire de la paroisse de Monthey, il était dès lors évident que les auteurs ne pouvaient pas ne pas parler de la paroisse de Collombey puisque c'est précisément de Collombey que le titre de paroisse St-Didier est parti à Monthey en 1704, ne laissant qu'une église devenue simple rectorat sous le vocable, ô combien de circonstance, Notre-Dame-de-Compassion! Dans cet ouvrage on apprendra que la décision de cette TRANSPAROCHIALITE de Collombey à Monthey, relevant d'une totale aberration, n'est



pas due, d'abord, aux difficultés d'entente des paroissiens eux-mêmes, qu'ils soient Collombeyrouds ou Montheysans, mais c'est à un tout autre niveau qu'il y a eu un véritable affrontement qui a perduré et dont on a eu à subir les lourdes conséquences.

Finalement, il a bien fallu toutes les trois colombes du sceau paroissial pour que nous puissions retrouver la PAIX.

Pour évoquer l'histoire de la paroisse de Collombey, j'avais demandé à notre curé Bernard Dubuis de nous écrire un poème au moment où il allait nous quitter.

Faute de place sur la plaquette susmentionnée, il n'a pas pu terminer en beauté cette histoire mais, à l'approche de la Fête-Dieu, c'est avec grand plaisir que nous le publions.

## Je pars

Emerveillé par

des enfants qui s'éveillent  
à la lumière  
celle qui transfigure le quotidien;  
des enfants qui inventent la prière  
et, dans le silence, s'ouvrent  
à la PRÉSENCE;

Emerveillé par

des jeunes qui marchent leur vie  
avec la force de l'espérance  
attirés par CELUI qui a dit «je suis  
le chemin, la vérité et la vie».  
des jeunes qui osent l'aventure de la foi  
sur un chemin de crête;  
des jeunes, saisis par la Parole de vie,  
qui avancent hors des chemins battus,  
pèlerins en quête du VIVANT;  
des jeunes qui, sans trouver sens,  
luttent pour tenir debout et poursuivre la  
marche;

Emerveillé par

des adultes qui mûrissent  
dans le labeur journalier  
fidèles à leur foi;  
des adultes qui prennent des responsabilités  
au sein de la communauté  
comprise comme un corps  
dont ils sont les membres  
ou comme un édifice  
dont ils sont les pierres vivantes;  
des adultes qui, sans partager notre foi,  
témoignent et révèlent le meilleur de l'humain;

des adultes, touchés par de graves épreuves,  
qui ne s'enferment pas dans le passé  
mais poursuivent la route  
animés par un amour vainqueur de la mort;

Emerveillé par

des personnes âgées qui ont tant vu  
et tant souffert  
habitées par une joie profonde,  
indéracinable;  
des personnes âgées au cœur d'enfant  
toujours capables d'enthousiasme  
et d'admiration,  
au regard chargé de tendresse et de lumière,  
tendu vers l'avenir qu'elles pressentent  
comme une fête  
un banquet de noce:  
heureux les invités au repas du Seigneur.  
elles ont devancé tout adieu,  
les pieds sur une rive, le cœur sur l'autre,  
elles vont, elles viennent  
d'une rive à l'autre  
d'un monde à l'autre;

Emerveillé par la fête

LA FÊTE-DIEU  
ils étaient là  
chanteurs et musiciens  
ils étaient là  
enfants, jeunes, adultes et personnes âgées  
pour un adieu, pour un merci; ils venaient  
de St-André et de St-Didier  
pour faire rencontre aux Perraires  
pour faire eucharistie  
pour LA FÊTE À DIEU

Voilà qui témoigne de l'attachement du curé Dubuis pour ses paroissiens, attachement bien évidemment réciproque, qui nous fait d'autant plus regretter son départ.

# Collombey-Muraz s'expose au Musée historique du Chablais!

par Sandrina Cirafici  
conservatrice du Musée historique du Chablais



En l'honneur de leur dixième anniversaire, le Musée historique du Chablais et la Fédération des associations et fondations historiques du Chablais ont mis sur pied une exposition qui se propose de muer le visiteur en archéologue, lui faisant à la fois revivre les découvertes les plus célèbres de l'Histoire – et les plus spectaculaires ou les plus intrigantes du patrimoine chablaisien. L'Association du Vieux Collombey-Muraz – qui est un des membres fondateurs de la Fédération – s'est investie dans ce projet pour mettre en valeur le passé de sa commune: à vous de découvrir, en cheminant au cœur de cette exposition qui vous projetera dans une palpitante quête archéologique, les témoins du passé de Collombey-Muraz...

Ce reliquaire en bois de la fin du XIXe siècle servait à bénir la parade militaire accompagnant la procession de la Fête-Dieu.  
Collection de l'Association du Vieux Collombey-Muraz.



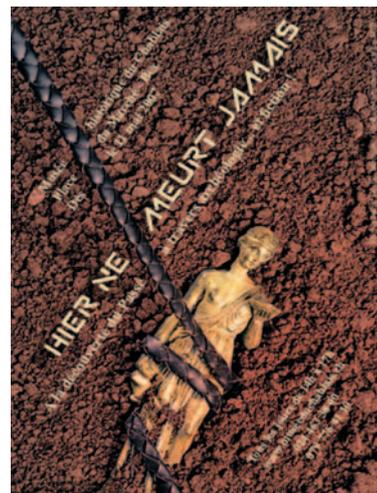
Dents d'ours brun, coquillages perforés, outils en cristal de roche ou en silex: Collombey-Muraz a un passé qui remonte au 7e millénaire avant notre ère!

Prêt du Musée cantonal d'archéologie de Sion.

## Un passé vieux de 9000 ans!

Des minuscules outils en cristal de roche jusqu'à l'étonnant reliquaire en forme d'avant-bras que l'Association du Vieux Collombey-Muraz vient de faire restaurer, c'est un voyage dans le temps de quelque 9000 ans qu'il vous sera donné d'accomplir: l'occasion de découvrir, tout en explorant la Préhistoire, Troie, l'Égypte, la Crète et l'Amérique précolombienne, les parures en coquillages de la Méditerranée dont les femmes ornaient leur cou au mésolithique ancien et les silex d'une incroyable finesse découverts à l'abri sous roche de Châble-Croix, sans oublier les dents d'ours brun qui «squattaient» cet abri en hiver – et dont un des descendants finira en steak sous la fourchette d'Alexandre Dumas, lors du voyage en Suisse qu'il effectua en 1832... Une exposition à ne manquer sous aucun prétexte – que couronnera un catalogue qui présentera dans le détail les témoins du passé de Collombey-Muraz.

A voir dès le 11 mai au  
Musée historique du Chablais, à Bex.



# Brèves nouvelles de la bibli

## Quelques suggestions pour l'été

### Sœurs Chocolat

CATHERINE VELLE  
**Sœurs  
Chocolat**



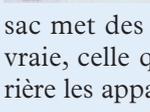
de Catherine Velle, éditions Anne Carrière

Pour sauver leur communauté, deux sœurs de l'Abbaye de Saint-Julien du Vaste monde dont une novice vont troquer leur robe et leur voile pour des vêtements de ville et se lancer dans une vie d'aventures pleine de prouesses. Même l'humour est de la partie dans ce roman où deux mondes que tout sépare vont entrer en collision.

*Catherine Velle signe son troisième roman. Elle est la fille du comédien Louis Velle et de Frédérique Hebrard.*

### 52 ou la seconde

Geneviève Brisac  
**52**  
ou la seconde vie  
roman



de Geneviève Brisac, éditions de l'Olivier

En cinquante-deux nouvelles, Geneviève Brisac met des mots sur la vie, la vraie, celle qui se déroule derrière les apparences. Page après page nous découvrons des textes impertinents, drôles ou graves.

Akka, Nouk, Carlotta Donizetti,

Berg, règnent sur ces histoires qui explorent nos inquiétudes, nos peurs, nos désirs inconscients, nos colères refoulées et qui sont le dessous de nos pensées, notre face cachée, notre seconde vie.

### Victor



de Michèle Fitoussi, aux éditions Grasset

Victor est un vieux monsieur malade qui va être expulsé de son appartement. Sa voisine de palier, Alice, stagiaire dans un quotidien à sensation, décide de lui venir en aide et passe une annonce dans son journal: «Charmant octogénaire cherche famille d'adoption». Succès immédiat, les demandes affluent. Un casting est organisé et, sous les flashes des photographes, Victor rencontre sa nouvelle famille. Au début, la cohabitation se passe plutôt bien, mais au fil des semaines, le vieillard montre un tout autre visage...

Un roman très drôle, un brin insolent, dans lequel les sujets de la vieillesse et de la presse à sensation sont traités avec humour et profondeur à la fois.

*Michèle Fitoussi est née à Tunis en 1954. Dès l'âge de 5 ans, sa famille s'installe à Paris. Très tôt, elle se passionne pour l'écriture et souhaite devenir journaliste et écrivain. C'est chose faite, puisqu'elle est actuellement éditorialiste au journal «Elle» et écrit des romans depuis 1987.*

### Petite fleur de Sha -Bai



aux éditions de l'Aube

Claude est venue d'Asie, Ba, Ma et Petite Fleur triment sans répit pour

tenir un restaurant chinois avec une seule crainte: la descente de police... Le tourbillon de la vie va tout emporter: Petite Fleur décide d'apprendre le français pour s'intégrer. Ma s'enfuit avec un homme et Pa n'écoute plus les refrains de Teresa Teng. Voici la chronique d'une famille chinoise qui nous fait entrer dans l'existence de ceux qui nous servent.

Sha-bai, née à Nîmes, a appris les arts martiaux et le chinois dès son enfance, pour partir en Chine où elle fut une chanteuse et une comédienne remarquées. De sa vie là-bas, elle a déjà rapporté deux romans, Pluie argentée et Pékin Pivoines sous le nom d'Elizabeth Qi-Guyon.

### Doudous faits mains



de Virginie Desmoulins, aux éditions Hachette pratique

30 idées de doudous tous plus choux et doux les uns que les autres et qui ne sont pas réservés seulement pour les petits.

Du mouton à pois en passant par doudous fruits, vous trouverez même comment «customiser» un doudou usé mais impossible à jeter...

Avec patrons, illustrations et explications, passez un bon moment de créativité!

Durant les vacances scolaires d'été  
du 23 juin au 20 août 2007

**la bibliothèque sera ouverte  
chaque mardi  
de 15 h 00 à 19 h 30**

Dès le mardi 21 août 2007  
ouverture selon l'horaire habituel  
les mardis, mercredis et vendredis après-midi

# othèque

## Albums enfants

Trabakaloum de J.-L. Englebert  
 Tout en haut de Mario Ramos  
 Un loup gros comme ça de N. Louis-Lucas  
 A quatre pattes les bébés sont partis de P. Rathmann  
 L'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau de Ph. Corentin  
 Il faut sauver carotte de J.-Ch. Sarrazin  
 Tu peux compter sur ton papa de d'Allance  
 Zou à vélo de Michel Gay  
 Un grand bol de lait de A. Mets  
 Une histoire et un câlin de J.- L. Englebert  
 Foufours et Ouakari de F. Stehr  
 Soleil tombé de Bonniol  
 La première nuit dehors de Poussier

## Romans enfants

Un dragon à l'école de Kate Mc Mullan  
 La soupe aux poissons rouges de Arrou Vignod  
 Une fabuleuse femme de ménage de D. Demers  
 Méli-mélo la tête à l'envers de G. de Cortanze  
 Prune et Rigoberto de A. Cousseau  
 Gros dodo de H. Vignal

## Romans adolescents

L'autre «Le souffle de la hyène» et «Le maître des tempêtes» de Pierre Bottero  
 Pièges à touristes et Pauvres bêtes de Ogden  
 Emotions garanties  
 Crème de jour et boîte de nuit de S. Jaoui  
 Les jours sombres, No 1, La nuit du fantôme t. 2 (série le Livre des damnés de M. Sedgwick)  
 Anaak, fille de l'ours de G. Moncomble «Série les chants de glace»  
 Les encombrants de M.-Sabine Roger  
 Naruto t. 1, 2, 3, 4, 5, 6 de M. Kishimoto  
 Bière Grenadine de H. Vignal  
 La Main de l'aviateur de Fl. Aubry  
 Le Soleil de Carla de C. Pouzol

## Romans adultes

Le tombeau d'étoiles de M. Fermine  
 Ces petites choses de D. Moggach  
 Aide-moi de N. French  
 Spes, ultima dea de Danila Comastri  
 Magdalaine, la bâtarde de R. Gellis  
 Les sept crimes de Rome de G. Prévost  
 Le talisman de la Villette de C. Izner  
 L'Obscure mort des ducs de J. d'Aillon  
 Place Furstenberg de Lorraine Fouchet  
 La porte dérobée de Christine Kerdellant et E. Meyer  
 A tombeau ouvert de Kathy Reichs  
 L'accusé de Grisham  
 La louve de Cornouaille de Bernard Simonay  
 La lumière du fleuve de Anne Rivers Siddons  
 La petite danseuse de Degas de Peyramaure  
 Monestarium d'A. Japp  
 Cerises givrées de Emma Forrest  
 La conjuration de la rose noire de A.-M. et J. Mauduit  
 La fleur rouge de M. Mabillard  
 Allez, France de J. Boissard  
 La femme du Ve de D. Kennedy  
 Les enfants de la liberté de M. Lévy  
 Un paradis perdu, Bahamas 3 de M. Denuzière  
 Les bois de Battandière de F. Bourdin

## Documentaires enfants

Le train No 83  
 La vie au temps de la préhistoire (Mes premières découvertes Rébus)  
 Le musée du quai Branly No 246 (Mes premières découvertes de l'art)  
 J'explore l'herbe tout près No 251 (Mes premières découvertes j'explore)  
 Cueillette et cuisine sauvage de M. Luchesi

## Pour les plus grands

Les chevaux questions réponses de J. Gaff  
 24 heures dans le désert de E. Haldane  
 24 heures dans la savane de Z. Shalev  
 24 heures dans la forêt tropicale de F. Stard  
 Pays et peuples questions réponses Ph. Steele  
 Maison de poupées de M. Enderlen  
 Animaux de la ferme de D. Crosbie  
 Animaux sauvages de D. Crosbie  
 La nuit de St. Ledu  
 La station de ski de St. Ledu  
 Fruits et légumes de P. Hédelin  
 Plus tard je serai de N. Mouchet

## Documentaires adolescents

Scoubidou, des modèles très originaux d'A.-S. Bailly  
 Les bijoux de Lilas en pâte polymère de L. Force  
 L'art et la manière d'être une fille géniale! d'I. Colas  
 Les cheveux les chouchouter les poils s'en débarasser! de Claire de la Fayette

## Documentaires adultes

20 maisons d'aujourd'hui à 100 000 euros  
 La souffrance des adolescents de Ph. Jeammet et D. Bochereau  
 Le dernier partage, mourir dans la dignité de N. Castioni  
 Le sacre de l'homme – Homo sapiens invente les civilisations d'Y. Coppens  
 Nac Les nouveaux animaux de compagnie de B. Normann  
 Décoration & Bricolages de V. Damidot  
 Mobiles et suspensions de C. Poncet  
 Tables déco faciles de K. Poppe  
 Les mascottes en laine cardée de M.-N. Hovath  
 Retour d'Afrique de C. Hoffmann (Suite de la Massai blanche)  
 L'enfant cadeau de Keita Kabouna

## DVD

Prête-moi ta main  
 C'est pas sorcier L'espace  
 C'est pas sorcier Phénomènes géologiques  
 C'est pas sorcier Le corps humain  
 C'est pas sorcier La médecine  
 C'est pas sorcier La montagne  
 Garfield 2  
 13 à la douzaine  
 Kirikou et les bêtes sauvages  
 Harry Potter et la coupe de feu  
 Le roi soleil  
 Le diable s'habille en Prada

50 bandes dessinées complétant toutes les séries mises à disposition à la bibliothèque seront mises prochainement dans nos rayons.

# Plantation d'arbres par les élèves des 6es primaires de Collombey-Muraz

par François Rouiller  
chef du triage forestier du Haut-Lac

**E**n avril dernier, sur l'impulsion des commissions agricole et scolaire de la commune, une centaine d'élèves a effectué la plantation de 1550 jeunes plants (érables, frênes et bouleaux) dans la plaine de Collombey-Muraz.

Ces surfaces appartenant à la bourgeoisie étaient d'anciennes forêts de peupliers arrivées au terme de leur croissance et coupées en janvier de cette année.

Après avoir mis en tas les branches et déchets de coupe à l'aide d'un engin de chantier, le sol était prêt pour la plantation.

Par mesure de sécurité, l'équipe forestière du triage du Haut-Lac a procédé au creusage préliminaire des trous.

Le 4 avril en début d'après-midi, c'est la ruée des jeunes arrivant sur leurs vélos, chacun étant pressé de mettre en terre les jeunes arbres et reboucher les trous, instruits et encadrés par les professionnels locaux et surveillés de près par leurs instituteurs.

Certains élèves sont très appliqués, d'autres un peu moins, mais tous se souviendront plus tard qu'ils ont participé au rajeunissement et au renouvellement de ces forêts de plaine très importantes pour leurs fonctions de protection contre le vent et de diversité biologique et paysagère. ●

## Bref historique du peuplier

Les peupliers étaient principalement plantés dès les années quarante pour répondre à la forte demande des fabricants de caisses et de cageots pour les fruits et légumes ainsi que pour la confection.

